



# 21 JUIN 2016

## DANS L'ACTION ENCORE ET TOUJOURS POUR LE PROGRÈS SOCIAL ET UN « GRAND SERVICE PUBLIC DE SANTÉ ET D'ACTION SOCIALE »

**D**émontrons au gouvernement que les décisions prises pour le secteur de la Santé et de l'Action Sociale ne sont pas à la hauteur des besoins réels des territoires, qu'ils ne sont pas en phase avec les attentes des personnels et des usagers.

- ❖ Désengagements financiers
- ❖ Augmentation des restes à charge pour les familles
- ❖ Baisse des effectifs dans les établissements du sanitaire et du médico-social
- ❖ Non reconnaissance des qualifications des agent-e-s et des salarié-e-s

Partout dans le territoire, dans tous les établissements, amplifions nos actions pour montrer le mécontentement concernant les

récentes publications de la « Loi Santé », notamment avec la mise en place des Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT) où les agent-e-s et les salarié-e-s ne sont pas entendus, où le seul but du gouvernement est d'appliquer les directives européennes et de faire des économies sur la masse salariale.

Les GHT, futur socle du démantèlement hospitalier :

Après les mariages forcés pour juillet, les grandes manœuvres vont démarrer autour des projets médicaux de territoire qui réorganiseront à tout va l'offre de soins au service des économies de santé au détriment des usagers et du personnel.

### FAISONS-NOUS ENTENDRE POUR :

- ➔ L'abrogation de la loi santé
- ➔ Le retrait du décret GHT
- ➔ Le refus de la mobilité des personnels
- ➔ L'amélioration des conditions de travail
- ➔ La résorption de l'emploi précaire, la titularisation de toutes et tous les contractuel-le-s dans la Fonction Publique
- ➔ L'amélioration du statut et pour une convention collective étendue et de haut niveau
- ➔ L'augmentation des financements de la protection sociale et du secteur de l'action sociale
- ➔ Le maintien des métiers de l'action sociale
- ➔ Une vraie reconnaissance des qualifications
- ➔ Le maintien de la catégorie active dans la Fonction Publique
- ➔ L'abrogation des ordres professionnels

❖ **LE 21 JUIN**, les professionnels de l'action sociale seront en action pour la défense de leur profession et mettre fin à la casse de leur métier.

❖ **LE 21 JUIN**, faisons toutes et tous entendre que la Santé et l'Action Sociale ne sont pas une marchandise.

❖ **LE 23 JUIN**, agissons aussi contre la Loi Travail, autre versant de la politique d'austérité du gouvernement qui remet en cause les droits des salarié-e-s au profit du patronat et des actionnaires.



SEMAINE D' ACTIONS DU 20 AU 24 JUIN 2016